

ROULEZ CONFIANT, PEU IMPORTE LE TEMPS. AVEC LE PNEU XDS^{MO} 2 DE MICHELIN^{MO}



Arriver à temps, respecter les délais de livraison quelles que soient les conditions climatiques sont les défis quotidiens des tous les professionnels de la route. Vous pouvez vous fier au pneu XDS^{MO} 2 de MICHELIN^{MO} pour faire bonne route, quelle que soit la route. Grâce à ses lamelles tridimensionnelles Matrix[®] et sa bande de roulement plus large, il offre une traction exceptionnelle et un meilleur rendement kilométrique avant le retrait*. Vous économisez ainsi en toute tranquillité d'esprit!

*Comparé au pneu XDS^{MO} de MICHELIN^{MO}



30

Le recherche des
vraies choses

Photo: DFS



38 Michel Bergeron parle émissions



43 Prêt pour l'hiver?

ACTUALITÉS ET NOUVELLES

8 À L'AFFICHE

L'ACC PROPOSE UN RÉGIME
D'ÉPARGNE RETRAITE ADAPTÉ

- 10 Assurance-emploi : des économies pour les petites entreprises
- 11 Peterbilt et son camion concept autonome
- 12 Lente transition vers le gaz naturel
- 12 L'indice TransCure
- 13 Entendu en passant
- 14 Championnat national des chauffeurs professionnels
- 16 À surveiller
- 17 Ventes de camions

AU CARREFOUR

- 19 Yves Provancher
- 21 Pierre Tanguay
- 23 Richard Rivest
- 25 Coûts de la route
- 27 Samuel Lavardière
- 29 Tables d'affiche

DANS CE NUMÉRO

30 EN VEDETTE
LA DIFFÉRENCE DFS

DFS renouvelle son parc de tracteurs routiers. Et s'appuie sur des années de recherche et développement pour mettre sur la route le camion parfait pour ses opérations et ses conducteurs.

— PAR STEVE BOUCHARD

38 EN VEDETTE
NORMES SUR LES ÉMISSIONS
POLLUANTES

Des questions sur les normes d'émissions, sur les technologies de conversion et sur l'altération des moteurs? Michel Bergeron donne les réponses.

— PAR STEVE BOUCHARD

OPINIONS

- 7 STEVE BOUCHARD
- 70 J. JACQUES ALARY

DANS L'ATELIER

- 43 PRÉPARATION DES CAMIONS
POUR L'HIVER
— Par Nicolas Trépanier
- 47 DES TECHNOLOGIES
POUR CONTRER LA
MARCHÉ AU RALENTI
— Par Ralf Lockwood
- 53 NOUVEAUX PRODUITS




Spécialisée,
elle vous aidera à obtenir les
meilleures conditions d'assurances
pour votre entreprise de
camionnage

UNIVESTA-RAKE DIMSION TRANSPORT & Cabinet en assurances de dommages

www.univesta.com www.rakestop.com 1.800.361.5626



Claudine Carbonneau
Cabinet en assurances de
dommages entreprises

Le bleu tout-en-un



Vous voulez profiter des nombreux avantages du gaz naturel pour véhicules ?

Nos experts vous accompagnent avec des solutions clé en main :

- Conception, installation et entretien de votre station de gaz naturel pour véhicules.
- Déploiement d'un réseau de stations publiques de ravitaillement.

Pour savoir comment concrétiser votre projet – sans investissement de départ – composez le 1 855 324-4678 ou consultez le gazmetrost.com/cleenmain

 **GazMétro**
SOLUTIONS
TRANSPORT

ÉCONOMIE

de carburant

Location Brossard innove encore avec l'huile moteur haute tenue Duron-E XL 10W-30 à mélange synthétique de Petro-Canada pour tous les véhicules de son parc.



Cette nouvelle huile vous offre :

Meilleurs démarrages à froid

Plus grande capacité de tenir en suspension les contaminants

Plus grande économie de carburant



Montréal 1 800 361-9720
Québec 1 800 397-2433
Montréal-Est 1 800 361-9720
brossard.com



Brossard

Location de camions et remorques

Du service. De l'est à l'ouest.



Au-delà des normes d'aujourd'hui

Par Steve Bouchard



Bourse du carbone : un jeu dangereux

Le 1^{er} janvier 2013, le Québec mettra en branle la deuxième phase du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission (SPEDE), communément appelé «bourse du carbone».

Comment expliquer simplement ce système d'échange? Le gouvernement du Québec a fixé un plafond d'émission de gaz à effet de serre pour l'ensemble des émetteurs visés, plafond qui s'abaissera avec les années. Les entreprises qui dépasseront le plafond fixé devront soit innover dans les technologies propres, soit acheter des droits d'émission lors des enchères du gouvernement ou sur le marché du carbone.

Les entreprises qui, au contraire, émettent moins de gaz à effet de serre que les quantités autorisées pourront vendre leurs unités excédentaires à d'autres entreprises sur le marché du carbone.

Le SPEDE vise les entreprises qui émettent 25 000 tonnes métriques d'équivalent CO₂ ou plus par année. La première phase du programme a eu lieu en 2013-2014 et ne comprenait que les secteurs industriels et de l'électricité. En janvier 2015, il englobera les distributeurs de carburants et de combustibles fossiles.

Les distributeurs pétroliers et gaziers, qui devront acheter des «crédits de carbone», répercuteront la facture aux utilisateurs, entreprises de camionnage et automobilistes inclus.

La valeur de départ du marché du carbone sera de 11,39\$ la tonne de GES, mais personne ne peut dire comment elle évoluera avec les années. Le gouvernement a imposé un prix minimum au marché, mais aucun plafond n'a été fixé.

Dans une lettre ouverte, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ), la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) et le Conseil du patronat du Québec (CPQ) parlent d'une «hausse d'au moins 2 cents le litre [qui] augmentera au fil des ans à mesure que les distributeurs devront acheter de nouveaux droits d'émission».

L'Institut économique de Montréal (IEM) cite une étude de Jean Dumont, de l'Université de Sherbrooke (1), qui indique que dans un scénario possible où la valeur atteindrait 100\$ la tonne de CO₂, «on assisterait à une augmentation de 22,9 cents le litre pour l'essence, 27,3 cents pour le diesel, 18,9 cents le mètre cube pour le gaz naturel et 28,3 cents le litre pour le mazout léger».

D'ici la fin de 2020, le gouvernement du Québec devrait avoir perçu environ trois milliards de dollars par la vente aux enchères des droits d'émission.

Là où le bât blesse le plus pour l'industrie du camionnage, c'est que seuls le Québec et la Californie, dans toute l'Amérique du Nord, ont adhéré à cette bourse du carbone. Onze provinces et États qui s'approprièrent à joindre le programme ont rebrousse chemin en raison des risques pour leur économie.

Les entreprises de camionnage du Québec, qui composent déjà avec la taxe sur l'essence la plus élevée au pays, devront ajouter les frais de la bourse du carbone à leur facture, frais que s'évitent leurs concurrents du reste du Canada et des États-Unis.

Le Québec vise des réductions d'émission de GES de 20 pour cent sous le niveau de 1990, alors que la Californie vise 0 pour cent, soit la même quantité d'émission qu'en 1990. La FCCQ, la FCEI et le CPQ concluent donc «qu'avec des ambitions si élevées, les entreprises québécoises atteindront rapidement le plafond de droits d'émission disponibles au Québec et devront acheter des droits d'émission de la Californie. En clair, cela signifie que nous paierons directement aux Californiens une partie de la facture de leurs programmes de réduction de GES, soit environ 300 millions de dollars selon Bloomberg».

L'Association du camionnage du Québec (ACQ) est déjà impliquée dans le dossier. «On ne peut pas être contre la vertu, contre les mesures environnementales. Mais la vertu ayant

Les entreprises de camionnage du Québec devront ajouter les frais de la bourse du carbone à leur facture. Frais que s'évitent leurs concurrents du reste du Canada et des États-Unis.

son prix, devons-nous être les seuls à le payer?», demande Marc Cadieux, président-directeur général de l'ACQ. «Le gouvernement doit surseoir à cette étape tant que les autres joueurs, au moins un noyau dur de provinces autour de nous, ne seront pas impliqués. Nous ne pouvons pas faire cavaliers

seuls et subir les répercussions économiques de ces mesures sans encourager le plus de joueurs possible à rejoindre les rangs».

À quelques semaines de la mise en application de la deuxième phase du SPEDE, ni les citoyens, ni les entreprises ne savent ce qui les attend. Aucun plan complet n'a été présenté, on est dans le néant quant aux répercussions économiques de cette mesure, on ignore comment les énormes sommes amassées aideront le Québec à réduire ses émissions.

Il faut tout mettre sur la glace pour le moment et trouver des solutions plus équitables. Et surtout, il faut plus d'information. Pour le moment, ça sert l'improvisation. **TR**

1-Source : Le marché du carbone au Québec (SPEDE) : Analyse et enjeux, Jean Dumont, Université de Sherbrooke, 2013.

Steve Bouchard est le rédacteur en chef de *Transport Routier*. Vous pouvez le joindre au (514) 938-0639, poste 3 ou à steve@transportroutier.ca

À l'affi

EDITÉ PAR STEVE BOUCHARD

Aides à l'épargne

L'ACC s'associe avec Standard Life pour développer un programme de régime d'épargne-retraite collectif adapté à ses membres.

On entend souvent les gouvernements parler de leurs préoccupations quant à l'épargne à long terme des Canadiens qui ne sera peut-être pas suffisante pour les soutenir jusqu'à la fin de leur vie. C'est une réalité à laquelle plusieurs d'entre nous aurons peut-être à faire face: ne pas avoir de revenus suffisants pour jouir d'une retraite confortable. Plusieurs programmes ont pourtant été mis en place afin d'aider les employeurs et les travailleurs à mettre plus d'argent de côté: REER, BEER collectif, CELI collectif, RVEI, RPAC...

Pour plusieurs, ces acronymes sont plutôt une série de lettres complexes et il est souvent difficile de s'y retrouver. Si, d'un côté, les employeurs sont plutôt préoccupés par la bonne gestion de leur entreprise et le maintien de leur chiffre d'affaires, du côté des employés, les régimes d'épargne-retraite



che



collectifs et les régimes d'assurances collectives se classent parmi les avantages sociaux les plus importants qu'ils recherchent chez un employeur.

Dans le contexte actuel de pénurie de main-d'œuvre dans le camionnage, les pré-

occupations des employeurs se tournent vers la recherche de solutions afin de garder ou d'attirer une main-d'œuvre qualifiée tout en leur permettant de demeurer concurrentiels et en évitant d'augmenter les charges administratives. La mise en place d'un régime de retraite collectif au sein de leur entreprise peut être l'avantage concurrentiel dont ils ont besoin.

Afin d'aider ses membres à s'y retrouver dans tous ces programmes et à attirer et garder cette main-d'œuvre qualifiée, l'Alliance canadienne du camionnage (ACC) s'est associée à la Standard Life pour offrir un programme de régime d'épargne-retraite collectif qui s'adresse aux transporteurs de petite, moyenne ou grande taille. Le programme comprend entre autres un accès à un REER collectif développé pour l'ACC.

«Un programme d'avantages sociaux, incluant un régime de retraite, peut grandement aider les employeurs à attirer la main-d'œuvre dont ils ont besoin», explique Tania Kossatkin, chef d'équipe, Centre d'affaires, à la Standard Life. «Pour les employeurs, les avantages

RVER : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Comme employeur enregistré au Québec, la mise en place d'un RVER est obligatoire si votre entreprise :

- compte au moins le nombre d'employés visés, ce qui veut dire employés du Québec âgés d'au moins 18 ans et comptant au moins une année de service continu au sens de la Loi sur les normes du travail.
- n'offre aucun régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou compte d'épargne libre d'impôt (CELI) collectif pour lequel une retenue sur le salaire pourrait être effectuée, ou un régime de pension agréé.
- offre un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou compte d'épargne libre d'impôt (CELI) collectif pour lequel une retenue sur le salaire pourrait être effectuée, ou un régime de pension agréé, qui ne couvre pas tous ses employés.

Les employeurs devront mettre en place un RVER et y inscrire leurs employés visés au plus tard :

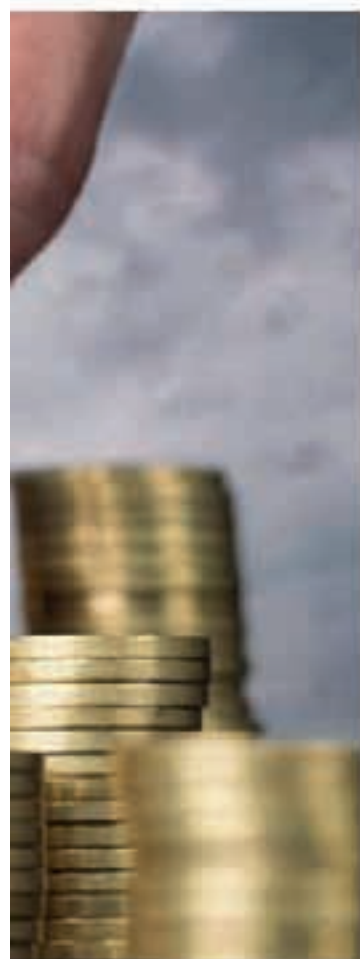
- le 31 décembre 2016, s'ils comptent au moins 20 employés visés au 30 juin 2016;
- le 31 décembre 2017, s'ils comptent de 10 à 19 employés visés au 30 juin 2017;
- à une date qui reste à déterminer, mais pas avant le 1^{er} janvier 2018, s'ils comptent de 5 à 9 employés visés.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec la Régie des rentes du Québec : www.rnq.gouv.qc.ca.

de ce régime d'épargne-retraite collectif de l'ACC sont considérables.»

S'ils cotisent au programme de leurs employés, ils peuvent en effet bénéficier d'un retour fiscal avantageux, selon le régime utilisé. De plus, grâce au programme de l'ACC, ils profitent d'un pouvoir d'achat

de groupe, ce qui élimine les frais d'administration associés à la mise en place de tels programmes et, grâce au modèle développé pour ce programme, plus le nombre de participants augmentera, plus la possibilité d'une ristourne aux membres du régime sera importante.



À l'affiche

«Si un programme peut être bon pour une entreprise en particulier, il ne l'est peut-être pas pour une autre, c'est pourquoi il existe différents types de régimes collectifs. Nous travaillons tous les jours avec les employeurs afin de les aider à choisir la meilleure solution pour leurs employés et ainsi les aider à développer la loyauté de

ceux-ci envers leur employeurs», ajoute Mme Kossatkina.

Afin de simplifier la gestion administrative de ces régimes pour l'employeur, la Standard Life offre des services en ligne. Ces services comprennent notamment la gestion des renseignements des participants au régime, l'ajout ou la fermeture d'un compte de

participant, le téléchargement de listes de cotisations des retenues sur la paie ainsi que l'accès à des renseignements sur les fonds inclus dans le programme. Le programme est administré par retenues salariales sur la paie, n'ajoutant pas un processus alourdi à l'employeur qui administre déjà son cycle de paie. De plus, la Standard Life assure le suivi des fonds inclus dans le programme afin d'aider les employeurs à offrir le meilleur rendement possible aux employés participants.

Finalement, pour les entreprises établies au Québec et desservant cette province uniquement, le régime de l'ACC peut être offert au lieu du régime volontaire d'épargne-retraite (RVER), programme de cotisation provincial obligatoire depuis le 1er juillet 2014 dans toutes les entreprises qui n'offrent pas actuellement un régime de retraite (voir l'encadré).

«Le régime d'épargne-retraite collectif développé pour l'ACC offre aux voituriers-remorqueurs l'occasion de profiter d'une épargne collective et d'avoir l'esprit en paix parce qu'ils savent qu'ils auront un revenu garanti à la retraite», remarque Mme Kossatkina. «Ils passent beaucoup de temps sur la route et ont peu de temps à consacrer à la gestion de leurs épargnes, nous sommes là pour les aider.»

Pour de plus amples renseignements à propos du régime d'épargne-retraite collectif de l'ACC, vous pouvez visiter le www.standardlife.ca/enrolment/cta/fr/index.html.

Assurance-emploi

500 millions en réduction pour les petites entreprises

Si vous possédez une petite entreprise de camionnage, voici une bonne nouvelle : les entreprises qui payent jusqu'à 15 000\$ en primes d'assurance-emploi auront un peu de répit en 2015.

Les primes d'assurance-emploi vont passer de 1,88\$ à 1,60\$ par tranche salariale de 100\$. Il s'agit d'une réduction de 15 pour cent des coûts reliés à l'assurance-emploi pour les petites entreprises qui paient 15 000\$ ou moins en primes d'assurance-emploi.



La gélification, c'est pour les desserts, pas le diesel.

Pourquoi prendre des risques cet hiver? Diesel Treat réduit à zéro la possibilité que votre carburant diesel ne se gélifie. Garanti. Alors que les produits concurrents dispersent l'eau, Howes Diesel Treat la déplace, ne laissant que du carburant pur à brûler. Une gâterie que votre moteur appréciera vraiment.

- ✓ Prévient la gélification du diesel, garanti!
- ✓ Fait économiser de l'argent et élimine les temps d'immobilisation
- ✓ Rehausse la puissance et l'efficacité énergétique
- ✓ Élimine la fumée et la marche au ralenti instable
- ✓ Traite plus de carburant que les marques concurrentes
- ✓ N'affecte pas la garantie des systèmes d'émissions diesel



HOWES LUBRICATOR PRODUCTS
Professional Grade Performance Since 1930

1-800-627-HOWES (434-4493) • www.howeslube.com

GRATUIT

Canif de collection Howes

Il faut de six bouteilles de produits Howes.
Offre en promotion jusqu'au 31 décembre 2014.
Offre limitée à 51 unités 2014 de disponibilité des stocks.



PETERBILT DÉVOILE UN CAMION-CONCEPT AUTONOME 579

PETERBILT a présenté des technologies de conduite autonome-assistée lors du congrès mondial de l'Intelligent Transportation Society 2014, tenu en septembre à Detroit.

Les systèmes sont installés dans un camion-concept Peterbilt Model 579.

«Le camion autonome du futur est le prolongement de systèmes individuels existants, déjà disponibles pour les véhicules commerciaux d'aujourd'hui», a déclaré Bill Kehn, ingénieur principal et gestionnaire de concepts avancés pour Peterbilt.

Les camions poids lourds constituent d'excellentes plateformes pour les opérations automatisées, car ils passent la majorité de leur temps sur les autoroutes, à des vitesses constantes et pendant de longues périodes de temps, a-t-il ajouté.

Deux principales technologies étaient en démonstration sur

le camion-concept : un régulateur de vitesse adaptatif par radar, qui accélère et décélère automatiquement pour maintenir une distance de suivi sécuritaire; et un système d'alerte de déviation de voie, qui utilise des caméras pour détecter les bordures de voies et avise le conducteur en cas de déviation du véhicule.

Le système d'alerte de déviation de voie a été amélioré : il peut désormais autocorriger la trajectoire du véhicule grâce à un système de direction à commande électronique, et ce, sans l'intervention du conducteur.

Le régulateur de vitesse adaptatif pourra provoquer l'arrêt complet du véhicule si nécessaire.

Le camion-concept est également muni d'un système GPS pour ajouter des fonctionnalités comme le routage du dernier mille, l'aide au stationnement et la nouvelle fiche de compétence du conducteur.



Avec son camion-concept, Peterbilt a donné un aperçu de ce que pourrait être le camion du futur.



Chaque Remise en État. Authentique.

Programme de promotion du nécessaire de remise en état ISX.

Jusqu'à 1,500 \$ d'économies totales.

Contactez votre distributeur locale ou votre concessionnaire pour plus d'information.

* La combinaison de pièces ISX Cummins d'origine peut varier, tant que le coût total, à l'exclusion de l'organe de reprise, est égal ou supérieur à 5 000\$. Offre non valable avec les autres promotions.



À l'affiche

La réduction, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2015 et durera jusqu'en 2016, devrait bénéficier à environ 780 000 entreprises canadiennes. Le ministre des finances, Joe Oliver, en a fait l'annonce au début du mois et a affirmé que cette initiative se traduirait par une économie de 500 millions de dollars pour les propriétaires de petites entreprises.

La réduction des primes d'assurance-emploi a pour objectif d'aider les propriétaires d'entreprise à embaucher davantage de personnel et à créer des emplois.

De plus, aucune paperasse supplémentaire n'est à prévoir. Revenu Canada calculera simplement le crédit lorsque les entreprises compléteront leur déclaration d'impôt en 2015.

Gaz naturel

Lente transition pour les camions poids lourds

Le marché des camions poids lourds adopte le gaz naturel (GN) plus lentement que prévu, selon un rapport de la firme ACT Research.

En 2014, les ventes de camions alimentés au gaz naturel ont augmenté à



UTILITY

ACTION UTILITY QUÉBEC INC.
SEMI-REMORQUES

25 ans
QUALITÉ - EXPÉRIENCE - SÉRIABILITÉ

actionutilityquebec.com

Tél: 514-633-5377
info@actionutilityquebec.com

1100, Courval,
Lachine, Québec
H8T 3P5

L'INDICE TRANSORE

L'indice de fret canadien de TransCore Link Logistics a terminé le mois d'août dans le calme plat, sur un deuxième mois de baisse des activités de fret. Bien que les volumes de chargement en glissement annuel aient augmenté de 15 pour cent par rapport à août 2013, les volumes de chargement en glissement mensuel ont, quant à eux, baissé de 9 pour cent de juillet à août.

Les volumes de chargement pour les affectations transfrontalières représentaient environ 68 pour cent du total des volumes pour le mois d'août.

- Les chargements transfrontaliers à destination du Canada ont progressé de 5 pour cent en glissement annuel.
- Les chargements transfrontaliers en provenance du Canada à destination des États-Unis ont augmenté de 35 pour cent en glissement annuel.

Les volumes de chargement intra-Canada représentaient 26 pour cent du volume total pour le mois de juillet, en hausse de 19 pour cent en glissement annuel.

L'affichage de matériel roulant est demeuré bas à son entrée dans le huitième mois de 2014. Les niveaux d'équipement ont baissé de 6 pour cent par rapport aux niveaux du mois dernier, et les volumes ont reculé de 13 pour cent en glissement annuel. Le rapport matériel roulant/cargaison est passé de 1,89 en juillet à 1,95. En comparaison avec le mois d'août de l'année précédente (2,57), il s'agit d'une amélioration de 32 pour cent en glissement annuel.

peu près au même rythme que le marché du camion dans son ensemble. On s'attend à ce que les ventes totalisent 11 000 unités cette année, ce qui représente une augmentation de 27 pour cent en comparaison avec 2013.



Parmi les obstacles qui subsistent sur le marché du gaz naturel, il y a l'écart de prix entre les véhicules au GN

et ceux au diesel, et le stade précoce de construction des infrastructures.

«La question de l'asul et de la poule concernant les infrastructures est en train de se régler, lentement mais sûrement, mais celle du prix de l'équipement alimenté au gaz naturel doit être abordée et elle ne se règlera pas du jour au lendemain», souligne Ken Vieth, directeur général chez ACT. «C'est pourquoi nous parlons d'évolution et non de révolution.»

Entendu en passant

■ **RMT Équipement** a annoncé l'acquisition de l'entreprise Balance électronique de camion RT (BRT) de Saguenay. Cette acquisition s'effectue par l'entremise de la filiale manufacturière de RMT, Systèmes TrackWeight.

■ Le mardi 2 septembre était la dernière journée pour remplir le formulaire 2290 de l'**American Internal Revenue Service** (IRS), le Heavy Highway Vehicle Use Tax Return (déclaration sur l'utilisation de véhicules lourds autoroutiers). L'IRS a décidé de vérifier plus vigoureusement le formulaire 2290, qui touche les véhicules appartenant aux entreprises de camionnage canadiennes et mexicaines qui traversent la frontière américaine et utilisent les autoroutes fédérales. Les chauffeurs non conformes pourraient être contraints de faire demi-tour à la frontière. En effet, les employés des douanes pourraient commencer à vérifier électroniquement si le formulaire 2290 a été rempli et si tous les frais ont été payés.

■ **Cummins** vient de fêter le 40^e anniversaire de son usine de Jamestown, le plus gros employeur du comté de Chautauqua et le plus important contributeur de l'organisme Centraide local. L'usine de Jamestown produit 400 moteurs de tous les types par jour, y compris le meilleur vendeur en Amérique du Nord, le Cummins ISX15.



LE RÉSEAU NATIONAL DE CENTRES DE RÉPARATION DE VÉHICULES LOURDS



98 CENTRES DE SERVICE POUR VOUS SERVIR

- ▶ Mécaniciens **SPÉCIALISÉS**
- ▶ **GARANTIE 1 an** (pièces & main-d'œuvre)



www.truckpro.ca

27 octobre

51^e Conférence annuelle de l'Association canadienne d'équipement de transport. Delta Edmonton South Hotel & Conference Centre, Edmonton. 519-631-0414. www.ctea.ca

5 novembre

Événement de la Société des surintendants de transport de Québec. Conférence de Jocelyn Martel sur Cummins Filtration. Hôtel Québec Inn. www.sstquebec.org

6 novembre

Festival de l'huile du Club de trafic de Montréal. Quai Alexandra, Gare maritime Iberville. Vieux-Port de Montréal. 514-874-1207. www.tcmf.com

11 et 13 novembre

Congrès annuel de l'Association du camionnage de l'Ontario. Ritz Carlton Hotel, Toronto. 416-249-7401. www.ontruck.org

18 novembre

Atelier mensuel du Comité technique de camionnage du Québec. Comment les lubrifiants peuvent-ils réduire les coûts de carburant? Par Pierre-Yves Larose de Chevron Canada. Centre des congrès Renaissance. Montréal. 450-669-3584. www.ctcq.ca

19 novembre

Tournoi de poker Texas Hold'Em. Club des professionnels du transport Québec Inc. Club de golf Métropolitain. Anjou. 514-824-3908. www.cptq.ca

19 novembre

Programme de formation de l'Association du camionnage du Québec. «Transport frontalier Canada-USA : procédures douanières.» Siège social de l'ACQ. 514-932-0377. www.carrefour-acq.org

20 novembre

Audience simulée à la Commission des transports. Association du camionnage du Québec. Centre des congrès Renaissance. Montréal. 514-932-0377. www.carrefour-acq.org

CAMIONS PRÊTS À TRAVAILLER

ROLL-OFF

GRUE À MATÉRIAUX

- CAMIONS À NEIGE
- BALAIS DE RUE
- REMORQUEUSE
- ET BIEN D'AUTRES

Partez avec en 48h*

www.excellence-peterbilt.com

Un seul numéro, trois adresses
514-861-PETE (7383)
 Ste-Julie • Laval • St-Jacques-le-Mineur • (Drummondville 2015)

Camions Excellence Peterbilt inc.